



Descriptif de module

Domaine : Santé

Filière : Soins Infirmiers BSI En Emploi

Orientation :

1. Intitulé de module Période de formation pratique Externe 1 (PFPExt1) 2025-2026

Code : Type de formation :

S.SI.SO.1798.F.24

Bachelor Master MAS DAS CAS Autres : ...

Niveau :

Caractéristique :

- Module de base
- Module d'approfondissement
- Module avancé
- Module spécialisé
- Autres : ...

Module obligatoire dont l'échec définitif peut entraîner l'exclusion de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO.

Type :

Organisation temporelle :

- Module principal
- Module lié au module principal
- Module facultatif ou complémentaire
- Autres : ...

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre de printemps
- Semestre d'automne
- Autres : ...

2. Organisation

Crédits ECTS

5

Langue principale d'enseignement :

- Français
- Allemand
- Autres : ..

- Italien
- Anglais

3. Prérequis

- Avoir validé le module
- Avoir suivi le module
- Pas de prérequis
- Autres : Certaines conditions, en lien avec la sécurité des patient-e-s, peuvent être exigées

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

Ce sont les compétences décrites dans le document d'évaluation des compétences niveau 1^e année bachelor de la filière soins infirmiers

5. Contenu et formes d'enseignement

La période de formation pratique est placée sous la responsabilité du praticien formateur ou de la praticienne formatrice (ci-après PF) selon les modalités définies dans la Convention sur la formation pratique HES-SO signée entre la HES-SO et l'institution.

6. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation de la période de formation pratique externe 1 est placée sous la responsabilité du-de la PF selon les modalités définies dans la convention de formation pratique. Il-Elle utilise pour cela le document d'évaluation des compétences officiel. Les modalités d'évaluation sont explicitées lors de l'établissement du contrat tripartite et adaptées, si nécessaire, par le-la PF et l'étudiant-e en cours de PFP.

Une période de formation pratique est considérée comme non validée si le nombre de jours d'absence correspond à **20% de la période de PFPExt 1**. La compensation des jours d'absence se fait en négociation avec le site de formation et le lieu de formation pratique. Les situations exceptionnelles seront analysées au cas par cas.

Une période de formation pratique est considérée comme échouée si :

- a) la note F est attribuée à l'évaluation de la période de formation pratique
- b) la période de formation pratique est abandonnée
- c) les documents ne sont pas restitués dans les délais
- d) l'étudiant-e est responsable d'un comportement fautif

L'abandon d'une période de formation pratique est considéré comme un échec, ceci indépendamment du nombre de jours réalisés.

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne /responsable de la filière Soins Infirmiers du site

7. Modalités de remédiation

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

7a Modalités de remédiation (en cas de répétition)

- Remédiation possible
- Pas de remédiation
- Autre (précisez) : ...

Modalités de répétition

Lorsqu'une période de formation pratique est échouée, elle est répétée en lieu et place de la PFP suivante.

Les cas particuliers sont évalués par le-la doyen-ne /responsable de la filière Soins Infirmiers du site

8. Remarques

L'étudiant-e doit effectuer une présence hebdomadaire de 40 heures et réalise des horaires de jour et du soir (8 heures par jour sauf exception en accord avec le site de formation). Les horaires de travail sont discutés lors de l'élaboration du contrat pédagogique tripartite.

9. Bibliographie

Bibliographie spécifique à la période de formation pratique.

Sources internes à la HES

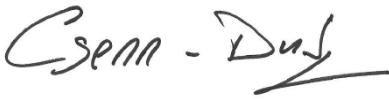
- Dossier à l'intention des institutions partenaires de la HES-SO dans la formation pratique des étudiant-e-s dans les filières de la santé et du travail social – novembre 2016
- Plan d'études cadre Bachelor 2022, Filière de formation en soins infirmiers de la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale, 03.2022
- Formation pratique – cadre général de réalisation et d'évaluation-version 2022.

10. Enseignants

Nom du·de la responsable de module :

Descriptif validé le 23.06.2025

Descriptif validé par

Walter Zecca Catherine Senn-Dubey
Coordinateur·trices romand·es de la filière
Soins infirmiers HES-SO